



## **Candidatures pour les Prix de thèse AIMS / FNEGE 2013**

---

**Cet appel à candidature s'adresse aux directeurs de thèse et aux jeunes docteurs**

---

### **Les Prix de thèse AIMS-FNEGE**

Dans le cadre du programme de recherche mis en place en 1997 avec le concours des associations scientifiques, la FNEGE reconduit le volet relatif à la distinction des meilleurs travaux doctoraux. Comme l'an passé il est prévu l'attribution d'un prix pour chacune des associations, un prix pour la meilleure thèse transversale et un prix pour publication. Le lauréat du prix AIMS-FNEGE recevra un prix d'un montant de 1500 euros, l'auteur de la meilleure thèse transversale recevra un prix identique. La thèse retenue pour publication sera publiée dans la collection FNEGE-Vuibert.

Pour l'ensemble de ces Prix, les thèses éligibles devront avoir été soutenues entre **janvier et décembre 2012**, dans un établissement français. Les jeunes docteurs de nationalité étrangère peuvent participer à cette sélection.

### **Prix de thèse AIMS-FNEGE et Prix pour publication :**

Il revient à l'AIMS de désigner le lauréat du prix "Management stratégique" et de proposer à la FNEGE une thèse au prix pour publication. Cette année le jury sera présidé par Benoît JOURNE, professeur à l'Université de Nantes ([benoit.journe@univ-nantes.fr](mailto:benoit.journe@univ-nantes.fr)).



## Qui peut candidater ?

Peuvent candidater les docteurs ayant soutenu une thèse dans un établissement français ou en langue française entre **le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2012** inclus.

## Comment candidater?

Le dépôt des candidatures s'opère exclusivement sur le site web de l'AIMS, et ce, jusqu'au **29 janvier 2013 inclus**. Les candidats devront remplir le formulaire disponible sur le site (<http://www.strategie-aims.com>) et le retourner à Frédérique Pourchasse à l'adresse suivante : [strategie-aims@audencia.com](mailto:strategie-aims@audencia.com).

Après examen du respect des critères d'éligibilité (date de soutenance, champ disciplinaire), les docteurs 'éligibles' recevront par e-mail les coordonnées auxquelles ils devront adresser les documents demandés, à savoir :

- les pré-rapports de soutenance et le rapport de soutenance en 5 exemplaires ;
- un résumé d'une quinzaine de pages dactylographiées en 5 exemplaires ;
- deux lettres de recommandation en 3 exemplaires ;
- un curriculum vitae détaillé

Deux exemplaires de la thèse seront demandés aux finalistes du Prix pour appréciation par un jury indépendant.

## Prix de la thèse transversale (FNEGE) :

Les docteurs souhaitant proposer leurs travaux pour l'attribution d'un prix dans cette catégorie doivent adresser directement à la FNEGE :

- deux exemplaires de leur thèse,
- les deux pré-rapports et le rapport de soutenance en 10 exemplaires,
- un résumé d'une quinzaine de pages dactylographiées en 10 exemplaires,
- deux lettres de recommandation (dont une du directeur de recherche), explicitant le caractère transversal et transdisciplinaire de la thèse, en 10 exemplaires,
- un curriculum-vitae en 10 exemplaires,

La date limite d'envoi est le 2 mai 2013.

Un jury indépendant des associations sera constitué par la FNEGE pour procéder à la sélection des dossiers.